

7 mai 2020

DECONFINEMENT & ACTIVITES ARTISTIQUES PRECONISATIONS DE LA FSCF

A la veille du déconfinement annoncé et en fonction des connaissances épidémiologiques actuelles, la FSCF, toujours à l'écoute de ses adhérents et au service des associations culturelles qu'elle fédère, se doit de proposer ses propres préconisations en matière de respect des contraintes réglementaires en vigueur **dans la pratique des activités artistiques**, quelles qu'elles soient (Chant choral, cirque, danse, musique, théâtre...)

En l'absence de préconisations ciblées de nos autorités de tutelle et après analyse de la situation sanitaire actuelle réalisée au vu de données scientifiques, elle estime **qu'une reprise des activités jusqu'à la rentrée de septembre constituerait un facteur de risque majeur à ne pas faire prendre à ses adhérents**, et que cette échéance devra être réévaluée en fonction de l'état sanitaire.

A partir de septembre, en fonction de **la couleur de votre zone d'appartenance** (rouge ou verte) et en fonction de la **capacité de chaque association culturelle à répondre aux normes sanitaires**, il appartiendra à chacune d'elle de décider de la reprise ou non des cours, en toute responsabilité.

Attention, les indications qui suivent :

- ne sont pas des instructions officielles, et ne s'y substituent pas
- sont proposées comme éléments de réflexion pour la prise de décision autonome et en responsabilité de tous les acteurs du secteur culturel

seront réévaluées et réactualisées au vu de l'avancement de notre compréhension du risque (<https://www.fscf.asso.fr/>) et des communications des pouvoirs publics

En cas d'option favorable à la reprise, La FSCF recommande d'imposer à tous les acteurs, le strict respect des gestes barrière spécifiques aux activités, et de limiter les interactions entre pratiquants selon les modalités suivantes :

- **Respect des distances de sécurité :**
 - au minimum 2m entre chaque personne, soit 4m² par adhérent
 - pour les choristes, travail sur une seule ligne
 - chef/fe de chœur / d'orchestre très éloigné/e et masqué/e
- **Espace de travail :**
 - nettoyage des locaux avant toute reprise d'activité + nettoyage quotidien de l'ensemble des locaux après la reprise (penser à bien insister sur les surfaces où il y a un contact régulier avec les mains)
 - privilégier les grandes salles ou le plein air
 - ouvrir portes et fenêtres dès que possible, aération des espaces de travail au moins toutes les 4 heures
 - pas de brassage d'air (climatisation) en raison du risque de diffusion des aérosols
 - organisation des modalités de dépose des enfants
 - nettoyage systématique des instruments / partitions / pupitres / accessoires partagés par les professeurs, musiciens, choristes après chaque utilisation, et sensibilisation au nettoyage fréquent pour les adhérents ayant leur propre matériel.
- **Participants :**
 - moins de 10
 - port du masque obligatoire pour les élèves des instruments à cordes
 - éviter et/ou a minima sensibiliser les catégories à risques de comorbidité (+65/+70 ans, diabétiques, cardiaques, surpoids/obésité, etc.) sur les risques encourus
 - tout signe d'infection possible d'un participant (fatigue, fièvre, toux, etc.) doit conduire à son retrait temporaire de la pratique collective.

La COFAC (Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication) éditera dans les prochains jours un plan de reprise pour le secteur associatif culturel. Nous ne manquerons pas de relayer l'information dès que celle-ci sera publiée.